



**Impératif
français**

C. P. 449, succ. Aylmer
Gatineau (Québec) J9H 5E7

Ensemble

1759

Plaines d'Abraham :

DES MILLIONS DE DOLLARS À LA GLOIRE DU DÉBARQUEMENT BRITANNIQUE DE 1759

Bassin Brown : des millions de dollars à la gloire du débarquement britannique de 1759

L'on pourrait s'intéresser au nouveau centre d'interprétation de la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) situé au Bassin Brown, près du fleuve. Le gouvernement fédéral vient de consacrer de cinq à six millions de dollars à la construction de ce centre d'interprétation (!) qui célèbre le débarquement des conquérants britanniques de 1759 et leur bien entendu mémorable ascension du cap Diamant. Bref, à la gloire de la flotte anglaise de l'époque. Le plus « amusant », c'est qu'on y fait rejouer aux Québécois leur propre conquête en leur suggérant de se mettre dans la peau de leurs anciens

conquérants, de simuler eux-mêmes le rôle de marins anglais tout en prenant soin de folkloriser le tout. Bref, une animation pédagogique truly Canadian, fort probablement made in Ottawa.

Qui plus est, il est connu qu'André Juneau caresse l'idée d'une expansion territoriale du parc des Plaines jusqu'au fleuve, plus précisément à l'Anse-des-Mères (depuis peu le Bassin Brown), l'endroit précis où aurait eu lieu le débarquement des troupes britanniques, et non à l'Anse-au-Foulon comme tout le monde le pense. Il y aurait déjà eu des contacts entre la CCBN et le gouvernement du Québec concernant la possibilité d'un échange de terrains. Le Québec n'aurait pas acquiescé à ce jour.

Léonce Naud, géographe
Québec

Disposer de ce rebut linguistique

La Convention internationale sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles adoptée par l'UNESCO pour protéger l'humanité de l'uniformisation culturelle (lire américanisation et anglicisation) est en vigueur depuis le 18 mars 2007. Près de cent pays l'ont ratifié, dont le Canada.

Pourtant, plusieurs compagnies persistent à bafouer la diversité culturelle et linguistique mondiale en utilisant toutes sortes de subterfuges pour ne pas respecter l'environnement culturel et linguistique des pays où elles s'implantent, de surcroît pour y faire des profits.

C'est le cas de la compagnie « 1-800-GOT-JUNK » qui impose au Québec un nom anglais malgré la volonté bien évidente de la société québécoise à vouloir protéger et promouvoir son identité et sa langue. Et dire que cette compagnie a son siège social non pas aux États-Unis, mais au Canada, à Vancouver. Un autre témoignage éloquent du peu de respect qu'ont certains Canadiens à l'endroit de la nation québécoise!

Nous vous invitons à mettre aux ordures 1-800-GOT-JUNK et de choisir une autre entreprise quand vient le temps de vous débarrasser des articles encombrants dont vous n'avez plus besoin. C'est aussi une occasion d'aider des entreprises entièrement de chez nous!

Et vous pourriez aussi faire parvenir vos commentaires à 1-800-GOT-JUNK et à l'adresse suivante : customerservice@1800gotjunk.com

Huit cents dollars pour travailler en anglais!

Connaissez-vous le montant supplémentaire payé à un fonctionnaire fédéral dans un poste où le bilinguisme anglais-français est obligatoire? Huit cents dollars par an, et ce, peu importent les exigences du poste!

On préférerait refuser le fardeau de travailler dans deux langues pour seulement huit cents dollars.

Les fonctionnaires bilingues anglais-français sont majoritairement des francophones. Ils ont droit à cette petite somme de 800 \$. Mais le gouvernement fédéral dépense énormément sur la formation en français langue seconde pour des fonctionnaires anglophones qui, dans leur grande majorité, ne maîtriseront jamais la langue. Cherchez l'erreur!

Scott Horne



IMPÉRATIF FRANÇAIS

« Moi, je travaille en français »

CSN **speq** FTQ

www.imperatif-francais.org

L'Allemagne élimine l'enseignement de l'anglais à l'école primaire

Et dire qu'au Québec, le gouvernement a imposé unilatéralement l'enseignement de l'anglais à compter de la première année!

Résumé d'un article du Telegraph.co.uk :

L'Allemagne, tout comme d'autres pays de l'Union européenne, a décidé il y a quelques années d'enseigner l'anglais à l'école primaire. Mais une étude récente montre que les résultats de cet enseignement sont médiocres. Les enfants apprennent des mots anglais avec des enseignants qui ont une connaissance limitée de la langue et ils n'apprennent pas la grammaire. Par conséquent, ils sont incapables de parler l'anglais. L'Allemagne envisage donc d'éliminer les cours d'anglais à l'école primaire.

LA BELLE INSOUCIANCE TOUTE RHODÉSIENNE

Le parc de la Gatineau rappelle les clubs privés d'autrefois qui s'approprièrent une grande partie du territoire québécois pour en faire la chasse gardée d'une petite clique d'outre frontière...

Devenu véritable communauté cloisonnée, le parc de la Gatineau existe dans la plus pure anarchie bureaucratique grâce à la Commission de la capitale nationale. À la fois sanctuaire provincial, parc fédéral et fief municipal, personne ne sait qui en est le vrai gestionnaire, quelles en sont les véritables frontières, ou même à qui appartient le Cégep de l'Outaouais.

Résultat : on construit des maisons sur le littoral au lac Meech, en deçà de la ligne des hautes eaux, on ferme des terrains publics en sourdine à Kingsmere pour faire place à de nouvelles résidences privées, et on mine inlassablement l'intégrité écologique et territoriale du parc.

Et complétant ce portrait d'un territoire colonisé : la belle insouciance toute rhodésienne des résidents permanents du parc qui arborent leurs plaques d'immatriculation d'outre frontière pendant des décennies... alors que les policiers de la MRC des Collines-de-l'Outaouais dorment au gaz (*sic*).

Jean-Paul Murray, Chelsea

Ateliers d'animation et de sensibilisation

La participation civique

Lutte au racisme et à la discrimination



Impératif français, en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, offre aux écoles secondaires et aux collèges de l'Outaouais deux ateliers d'animation et de sensibilisation renouvelés. Ces ateliers d'environ 55 minutes chacun ont pour objectif de favoriser l'exercice d'une pleine citoyenneté au Québec et le développement d'un sentiment d'appartenance à la société québécoise.

Dans le cadre du premier atelier intitulé *La participation civique*, les participants sont amenés à réfléchir sur l'importance de la langue française comme véhicule d'une culture originale en Amérique du Nord, sur notre système démocratique, sur la Charte des droits et libertés du Québec et sur le geste civique surtout orienté vers la protection de l'environnement. Le deuxième atelier, *Lutte au racisme et à la discrimination*, vise à favoriser l'intégration et l'inclusion de tous les citoyens.

Les ateliers sont présentés et animés par M. Milobam Avlisjas, réfugié de guerre de l'ex-Yougoslavie.

Nous invitons les enseignants de l'Outaouais à communiquer avec le siège social d'Impératif français par téléphone au 819 684-8460 ou par courriel à l'adresse de courriel secretariat@imperatif-francais.org.



Immigration
et Communautés
culturelles



« READY FOR THE FUTURE »

L'étape transitoire du bilinguisme

France - Cette année encore, l'Assemblée générale du MEDEF, des « patrons » comme dit parfois la presse, qui s'ouvre aujourd'hui au théâtre Mogador à Paris, se tient sur un thème qui est libellé en anglais : « Ready for the Future ». Ce qui est traduit, car l'organisation patronale a tout de même consenti à une traduction en français par « Vivement l'avenir ». L'année dernière, en 2008, le slogan était « Go for Benchmarking ». Et c'est le Mouvement des entreprises de France qui s'exprime ainsi! Mais on connaît bien, depuis longtemps déjà, la volonté acharnée des milieux d'affaires à chasser le français de France, au nom de la globalisation et de la marchandisation du monde, pour lui substituer petit à petit l'anglais en passant par l'étape transitoire du bilinguisme.

Comme, d'une manière générale, celle de soumettre la société dans son ensemble aux seules lois (divines) des marchés. À ce propos, il paraît que Mme Laurence Parisot, présidente dudit MEDEF (créé, rappelons-le, en octobre 1998, date à laquelle il a remplacé le CNPF, le Conseil national du patronat français), souhaiterait à terme une nouvelle modification de la définition du licenciement économique afin de laisser la possibilité aux entreprises de licencier encore plus facilement avant même d'être en difficulté financière, et cela, dans le but de préserver leur compétitivité! Dans le présent contexte, en ces temps de crise économique mondiale majeure, on comprendra aisément que, pour les organisations syndicales — et pas seulement pour elles d'ailleurs —, un tel discours pourrait avoir valeur de provocation, de déclaration de guerre. En trois mois, le nombre de nouveaux chômeurs après un licenciement économique a déjà grimpé de 16 % en France. Et de très nombreux plans sociaux sont encore en gestation (on a appris hier que l'économie américaine aura très probablement supprimé plus de 500 000 emplois supplémentaires en janvier).

Cela ne fait donc pas de doute. Cet « avenir » auquel le MEDEF dit aspirer est bel et bien celui d'un capitalisme encore plus radical, encore plus brutal, encore plus dominateur. On sera bien désolé de le contredire, mais les leçons qu'il convient impérativement de tirer de la profonde crise actuelle (et à venir) doivent aller très exactement dans le sens diamétralement opposé, celui d'un retour à un capitalisme tempéré et contrôlé par les États.

Jean-Pierre Busnel

LE MOUVEMENT DESJARDINS

En anglais seulement!

Desjardins publie en anglais seulement une offre d'emploi pour le Nord-du-Québec.

De plus, il n'est pas nécessaire de parler le français pour obtenir ce poste.

Qualifications

- High School diploma;
- Minimum 2 years' experience in finance or accounting field;
- Fluent in Inuktitut, English and/or French;
- Know the office automation tools needed for work such as Internet, Word and Excel;
- Any pertinent combination of studies and practical experience will be taken into consideration.

LES DÉLINQUANTS GOUVERNEMENTAUX SONT NOMBREUX À BANALISER LE FRANÇAIS!

Certains bureaux du gouvernement du Québec et certaines sociétés d'État maintiennent leurs pratiques de banalisation et d'infériorisation du français et d'anglicisation dans leur message d'accueil. En conservant de telles pratiques, ces bureaux et sociétés refusent de contribuer à faire du français la langue d'usage public commune. Ils encouragent ainsi l'unilinguisme anglais et l'anglicisation des allophones et francophones.

Nos partenaires et nous-mêmes sommes intervenus à plusieurs reprises et de façons variées sans que la situation soit pour autant corrigée.

Quel sérieux peut-on accorder à un gouvernement qui d'un côté réclame des commerçants qu'ils respectent la Charte de la langue française sous peine d'amendes alors que de l'autre, il est lui-même incapable de faire respecter sa propre Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration et le document de l'OQLF sur l'Élaboration d'un message d'accueil?

Les bureaux suivants sont délinquants dans leur message d'accueil téléphonique. Cette liste est loin d'être exhaustive!

- Office de la protection du consommateur, 819 772-3016
- Services Québec, 1 877 644-4545
- Direction générale d'Emploi-Québec de l'Outaouais, 819 772-3035
- Directeur de l'État civil, 1 800 567-3900 et 418 643-3900
- Loto-Québec, 1 800 350-9033
- Hydro-Québec, 1 888 385-7252
- Bureau de normalisation du Québec, 418 652-2238 et 1 800 386-5114
- Société de l'assurance automobile du Québec, 418 643-7620
- Commission d'accès à l'information du Québec, 1 888 528-7741
- Commission des transports du Québec, 1 888 461-2433
- Direction générale des archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 418 644-4800.

THÉÂTRE « PRINCESS »

Programmation anglophone, à Cowansville, ville francophone à 86 %!

Extrait du site Web Le Canada français : « Yvan Fontaine et Claude Chalifoux, propriétaires du Théâtre Princess, souhaitent donner un nouveau visage à cet établissement cowansvillois, en transformant l'édifice en un complexe de cinéma. »

M. Fontaine « souligne qu'avec éventuellement la construction de deux autres salles, le Théâtre Princess pourrait se transformer en complexe de cinéma » et ajoute qu'« on privilégiera la programmation anglophone... » bien que Cowansville soit une ville francophone à 86 % où tous les habitants parlent français!

De plus, vous remarquerez que les propriétaires du cinéma s'obstinent à le nommer « théâtre »!



Journée internationale de la Francophonie

Impératif français sera de la fête!

Rendez-vous dans le site www.20mars.francophonie.org

La Journée internationale de la Francophonie, célébrée chaque année le 20 mars*, est une journée dédiée à la langue française qui unit 200 millions de locuteurs dans le monde et rassemble les 870 millions de personnes des 70 États et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). En présence d'Abdou Diouf, secrétaire général de la Francophonie, la célébration officielle aura lieu le 20 mars 2009 à Beyrouth (Liban), lieu de diversité et de dialogue des cultures et pays hôte des VIes Jeux de la Francophonie à l'automne 2009.

Les francophones du monde entier fêteront cette journée en exprimant leur solidarité et leur désir de vivre ensemble dans leurs différences et leur diversité, partageant ainsi les valeurs de la Francophonie.

L'Organisation internationale de la Francophonie invite tous les participants à inscrire dès maintenant leurs activités dans le site www.20mars.francophonie.org. Véritable plate-forme d'animation et d'information, le site du 20 mars illustre la dimension et la richesse des célébrations en affichant les événements organisés dans l'espace francophone et les autres pays. Des ressources, des services et des contacts permettent ainsi de renforcer les réseaux des francophones dans le monde.

Fort de son succès, la Journée internationale de la Francophonie est devenue dans de nombreux pays un rendez-vous incontournable. Les étudiants francophones d'Amérique du Sud ou des États-Unis organisent des mini-festivals, tandis que des concours culturels et des dictées sont lancés tant au Laos qu'au Maroc ou à Madagascar. Au Sénégal ou au Cameroun, les concerts se multiplient, sans oublier les rendez-vous autour de la langue française en France, en Suisse, en Communauté française de Belgique. De nombreux événements sont organisés également au Canada et au Québec, en Finlande, en Irlande, en République tchèque ou encore la Roumanie où le cinéma francophone est souvent à l'honneur. Au Liban qui abritera la célébration officielle, la Francophonie sera à l'honneur tout au long du mois de mars. Au total, plus d'un millier d'événements sont répertoriés chaque année à travers le monde.

* La date du 20 mars a été retenue en commémoration de la signature, en 1970 à Niamey (Niger), du traité portant création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), aujourd'hui Organisation internationale de la Francophonie.

Renseignements : www.20mars.francophonie.org

LA FRANCOFÊTE

du 6 au 29 mars 2009

La francophonie s'éclate!

Pauline Julien, Laurence Jalbert, Les Cowboys fringants, Catherine Major, Gilles Vigneault...

En collaboration avec ses partenaires, Impératif français célèbre en grand la Francofête.



Impératif français, la maison de la culture et la Ville de Gatineau ont préparé pour l'occasion une programmation exceptionnelle.

Du 6 au 29 mars seront présentés dans les plus grandes salles de la région : Martin Léon, un spectacle hommage à Pauline Julien, Huit femmes, huit mars, Laurence Jalbert, Les Cowboys fringants, Monica Freire, Catherine Major et plusieurs autres.

De plus, Impératif français accueillera Gilles Vigneault à un déjeuner-causerie le dimanche 29 mars, à 11 heures, à l'agora Gilles-Rochelleau de la Maison du citoyen.

Pour plus de renseignements sur les journées, les dates, les heures, les salles et les points de vente des laissez-passer des activités de la Francofête, nous vous invitons à visiter le www.imperatif-francais.org.

La Francofête, une autre grande réalisation signée Impératif français, Ville de Gatineau et maison de la culture.

VIVE LE ROI! VIVE LA REINE!

Oyez! Oyez!

Cette année, près de trois cents courtisans de tous les coins du royaume avaient rendez-vous à la cour royale pour participer au grand Bal de l'année, la traditionnelle fête des Rois, au cours duquel ont été couronnés le Roi et la Reine qui régneront sur le royaume pendant toute l'année 2009.

Quelque trente princesses et princes, tous d'ascendance royale, aspiraient à la couronne royale.

Le mouvement Impératif français, organisateur de ces grandes festivités, est fier d'annoncer que la Reine et le Roi sont, pour l'an 2009 :

Sa Majesté Claudette 1^{re}
(Claudette Duval) et

Sa Majesté Roch 1^{er}
(Roch Lauzon)



LE CANADA A DEUX LANGUES OFFICIELLES

L'anglais et le bilinguisme

Selon le Rapport sur les langues officielles 2005-2006 de l'Agence de la fonction publique, 51,3 % des emplois fédéraux exigent la connaissance unique de l'anglais contre à peine 4,1 %, le français.

Il y a deux langues de travail dans la fonction publique fédérale selon ce rapport : la langue anglaise pour 51,3 % de ses postes et la langue bilingue pour 40,1 %.

Pour sa part, la langue française est bonne dernière avec à peine 4,1 % des postes.

En ajoutant les postes bilingues, le même rapport indique clairement que ce sont presque tous les postes, soit 91,3 %, qui exigent la connaissance obligatoire de l'anglais. La fonction publique fédérale impose le tout-anglais ou l'anglais mur à mur!

Exigences linguistiques des postes fédéraux

2006	Bilingues	Unilingues anglais	Unilingues français	Anglais ou français	Non classés	Total
Nombre	71 269	91 284	7 247	7 848	131	177 779
%	40,1 %	51,3 %	4,1 %	4,4 %	0,1 %	100,0

Source : Rapport sur les langues officielles 2005-2006 de l'Agence de la fonction publique.

Les pratiques fédérales en faveur de l'anglais n'en finissent pas là puisque même au Québec, plus de 65,0 % des emplois de l'administration publique fédérale exigent la connaissance de l'anglais pour desservir une population anglophone qui ne compte que 8,2 % de la population totale.

« Nous exigeons du gouvernement du Canada des correctifs et un plan de réparation afin que cessent ses pratiques de discrimination et d'exclusion contre le droit au travail, le droit au travail en français, contre la langue française et la francophonie en faveur des anglophones et de la langue anglaise », de déclarer le président d'Impératif français.

En français, ça s'impose!



LE CANADIEN DE MONTRÉAL

Au revoir, Goodbye

Le Canadien a été pendant mon enfance, mon adolescence et une bonne partie de ma vie adulte, le seul club de hockey qui « comptait ». Les Richard, Béliveau, Bouchard, St-Laurent, Bonin, Moore, Harvey et Lafleur ont été mes héros pendant des années.



Entraîneur et président du hockey mineur il y a plusieurs années à Saint-Nicolas, dans la région de Québec, ma fidélité envers la « Sainte-Flanelle » ne s'est jamais démentie. Même les Nordiques n'ont pu me faire changer de « religion », peu importe si des amitiés pouvaient en souffrir un peu. Nationaliste, j'ai fait des compromis et j'ai été un mordu malgré la tradition de l'« Ô Canada » avant la partie et la couleur du costume.

Malheureusement, c'est à l'âge vénérable de 100 saisons que je vais devoir laisser l'équipe à laquelle je me suis si longtemps identifié. En effet, même si la ministre de l'Éducation a accordé une subvention de 250 000 \$ dans le cadre du 100^e anniversaire du club pour produire du matériel pédagogique, ce cadeau d'anniversaire n'a pas été assez important pour que le Canadien respecte la nation québécoise. Pour ses objets promotionnels mis en vente un peu partout au Québec, le Canadien a considéré que : « Le logo se devait d'être bilingue afin de plaire aux fans (*sic*) des Canadiens du monde entier ».

Je comprends donc que le public cible du Canadien est l'univers et on verra bien si celui-ci saura reconnaître la valeur de cette équipe et son caractère « mondial ». Je retiens aussi que seul le bilinguisme semble porteur de succès commercial pour le Canadien et qu'il n'a même pas songé à offrir une version unilingue française de ses chandails et d'autres objets mis en vente à l'occasion de ses 100 saisons.

Même s'il y a un consensus très large au Québec sur l'importance de la langue française comme langue commune de communication et que le Québec a choisi officiellement et démocratiquement d'être unilingue et français, le Canadien a pris ses distances et s'est éloigné de ses racines.

Le Canadien a été une véritable institution, presque une religion pour beaucoup de Québécois qui, très jeunes, ont porté son chandail avec fierté et collectionné les cartes, les affiches et les autographes de leurs idoles. D'autres religions ont cependant constaté que la gloire et l'adoration ne sont pas éternelles, car même les plus fidèles peuvent perdre la foi.

Avant de retirer mon chandail et de dire au revoir ou goodbye au Canadien, je suggère aux dirigeants du club de méditer cette citation du chanoine, sociologue et écrivain québécois Jacques Grand'Maison : « Malheureux le plombier qui ignore sa source ».

Denis Carrier

DU FRANÇAIS, IL EN FAUT PLUS!

Des objectifs à la hauteur de nos moyens! Afin de permettre à l'Impératif français d'atteindre ses objectifs, vous êtes invités à contribuer de diverses façons au financement de l'organisme.

Il est maintenant possible de devenir membre ou de faire un don en ligne à partir de notre site Web à l'adresse www.imperatif-francais.org. Merci!

1. Adhésion à l'Impératif français : il suffit de remplir la fiche d'adhésion.
2. Don en argent : somme déterminée versée directement à l'organisme.
3. Don en nature : biens mobiliers ou immobiliers remis à l'organisme.
4. Assurance vie : à votre décès, le capital assuré sera versé à l'Impératif français si vous nommez l'organisme comme bénéficiaire dans votre police d'assurance ou dans votre testament.

Clause d'assurance au testament : « Je désigne l'organisme Impératif français bénéficiaire du produit de la police d'assurance que j'ai prise sur ma vie avec la compagnie..., et portant le numéro... »

5. Legs : prévoir une clause à votre testament. En faisant un legs à l'Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Merci! N'hésitez pas à communiquer avec nous au 819 684-8460 ou par courrier électronique à imperatif@imperatif-francais.org pour toutes questions relatives aux dons ou legs que vous désirez faire.

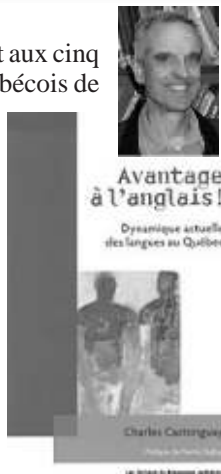
LE GOUVERNEMENT DISSIMULE LA VÉRITÉ

Avantage à l'anglais!

Avantage à l'anglais! : dynamique actuelle des langues au Québec

Ayant reçu en 2002 le mandat de faire rapport aux cinq ans sur la situation linguistique, l'Office québécois de la langue française a déçu en publiant en 2008 un bilan qui reprend simplement certains résultats de recherches réalisées à l'Office, sans synthèse ni conclusion. Le professeur Charles Castonguay analyse ce rapport à la lumière de l'ensemble des travaux préparatoires menés à l'OQLF qu'il a pu examiner de près à titre de membre de son Comité de suivi de la situation linguistique entre 2003 et 2007.

L'auteur analyse aussi d'autres études récentes sur le statut du français et de l'anglais effectuées notamment par Statistique Canada, ainsi que la façon dont la Commission Bouchard-Taylor a traité de la question linguistique. Il en dégage un constat aussi cohérent que troublant : le français n'a toujours pas le statut de langue prépondérante au Québec et l'appareil gouvernemental dissimule cette réalité. Il démontre en particulier que l'OQLF a évacué de son bilan tout ce qui risquait de susciter un débat sur le renforcement de la Charte de la langue française. Ce livre fournit matière à réflexion quant aux mesures à prendre tant pour procurer aux citoyens une information adéquate et non partisane sur la situation linguistique que pour donner au français la place qui lui revient. Paru aux Éditions du Renouveau québécois (ISBN 978-2-9801075-9-7).



SARKOZY REMET LES PIEDS DANS LES PLATS

Nous avons remarqué plusieurs simplismes, des insuffisances intellectuelles chez le président français. Hélas! Il vient de confirmer nos impressions par son désolant discours sur l'indépendance du Québec. Ainsi, un peuple conquis manifesterait de l'agressivité, de la fermeture à vouloir retrouver son indépendance. La France aurait dû se soumettre à l'Allemagne et au lieu de résister, accueillir l'occupant avec reconnaissance. C'est parce que la France avait recouvré son indépendance qu'elle a pu sans déchoir restaurer l'amitié avec l'Allemagne. Sous le régime de Vichy, l'amitié s'appelait collaboration!

M. Sarkozy occupe nettement un poste trop grand pour sa taille. Ce triste épisode nous donne à penser qu'il connaît assez peu l'histoire et ne comprend pas ses responsabilités face à celle-ci. Autrement, il n'aurait pas liquidé à la légère la politique du général de Gaulle même sous sa forme édulcorée, embarrassée de « non-ingérence, non-indifférence ». Le grand homme avait compris d'un seul regard que le Québec avait la vocation et la possibilité de réaliser ce que signifiait son premier et son plus authentique nom de Nouvelle-France.

L'indépendance n'est pas pour le Québec une fantaisie revancharde et rétrograde, mais le salut de son caractère français.

Hubert Larocque
Gatineau

LYONAIRPORTS

Les angloâtres français sont à l'œuvre contre le français

« Aéroports de Lyon » devient « Lyonairports »

www.lyonairports.com

« Aéroports de Lyon », la société qui gère les aéroports Saint-Exupéry et Bron, est devenue « Lyonairports ».

Un nouveau nom, devant faciliter la communication et le développement à l'international, qui demandera sans doute un peu de temps pour être assimilé.

Près de neuf ans après avoir été rebaptisé, pour nombre de voyageurs, « Lyon-Saint-Exupéry » est encore l'aéroport de Satolas. (Extrait du site www.ledauphine.com)

Adresses utiles :

webmaster@lyon.aeroport.fr, ecouteclient@lyon.aeroport.fr,
mediateur@lyon.aeroport.fr

LES CÉLÉBRATIONS DE LA DÉFAITE DES PLAINES D'ABRAHAM SE POURSUIVENT DANS NOS ÉCOLES PRIMAIRES

Plaines
d'Abraham

La manipulation politicienne, la propagande canadienne et la colonisation des cerveaux se poursuivent!

Pour le gouvernement du Canada, la défaite de la Nouvelle-France est une expérience « palpitante », « divertissante » et même « éducative ».

De façon encore plus insidieuse, le gouvernement fédéral, le ministère du Patrimoine canadien et sa Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) poursuivent leurs « célébrations » de la défaite de la Nouvelle-France, mais cette fois-ci auprès d'une clientèle plus vulnérable, les élèves des écoles primaires du Québec qui, de surcroît, en seront les principaux comédiens!

Dans la page Web www.ccbn.nbc.gc.ca/_fr/primaire.php?section=6, le gouvernement du Canada annonce « des animations éducatives et divertissantes où les jeunes sont au cœur de l'action »!

La CCBN invite nos jeunes du primaire « à s'enrôler comme milicien canadien avec le général Wolfe ou le général Montcalm et à participer à de palpitantes manœuvres militaires. Outils : drapeaux, tambours, canon et objets militaires. »

Et à « participer à l'entraînement militaire sous le commandement des généraux Wolfe et Montcalm : analyse des stratégies militaires utilisées en 1759, animation théâtrale et grande revue militaire sur le site des batailles (si le temps le permet). Outils : plan mural du territoire en 1759, drapeaux des régiments, tambours, uniformes d'officier et dossards aux couleurs des armées. »

L'éducation, n'est-ce pas une compétence exclusive du Québec... sauf pour le gouvernement canadien lorsque vient le temps d'inculquer à nos jeunes des valeurs militaires et de leur faire « vivre » leur défaite ou mieux leur « victoire », mais pour cela, il leur faudra choisir de s'identifier aux Anglais!

Impératif français et la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal exigent du gouvernement du Canada qu'il abandonne son projet de « reconstitution » de la défaite de la Nouvelle-France, qu'il reconnaisse la compétence exclusive du Québec sur son patrimoine national et qu'il rétrocède au Québec les plaines d'Abraham, dont la propriété fédérale est toujours un symbole de la défaite et de l'occupation anglaise!



En faisant un legs à Impératif français, vous contribuez au rayonnement de la langue française.

Pour plus de renseignements :

819 684-8460 ou

secretariat@imperatif-francais.org

Fiche d'adhésion (à découper et à retourner)

Nous acceptons des dons



Impératif français

C. P. 449, succ. Aylmer, Gatineau
(Québec) J9H 5E7

819 684-8460

www.imperatif-francais.org

secretariat@imperatif-francais.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code postal : _____

Téléphone au domicile téléphone au travail Télécopieur
 Adhésion Particulier (15 \$ ou 12 €) Don (_____ \$)
 Renouvellement Organisme(50 \$ ou 35 €) Total (_____ \$)

Signature _____ Date _____ Courriel _____